

A retourner à :

Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture
81 rue de la Tour 42000 SAINT-ETIENNE ou par courriel : secretariat@fncc.fr

Je soussigné(e) Mme, M. :

Qualité :

Représentant(e) la Commune de :

Nombre d'habitants :

Adresse de la Mairie :

Code postal :

Site Internet :

Téléphone :

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en qualité de **MEMBRE**

Nom et prénom du référent de votre collectivité à la FNCC :

Qualité : Courriel@:

Nom et prénom du Maire Adjoint à la Culture :

Qualité : Courriel@:

Nom et prénom du Directeur du Service Culturel :

Qualité : Courriel@:

Fait à : le

Cachet et signature

TARIF DE COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE

Communes de moins de 2000 habitants	calcul proportionnel au nombre d'habitants*
Commune de 2.001 à 10.000 habitants	204 Euros
Commune de 10.001 à 30.000 habitants	511 Euros
Commune de 30.001 à 60.000 habitants	832 Euros
Commune de 60.001 à 200.000 habitants	1 188 Euros
Commune de 200.001 à 1.000.000 habitants	1 782 Euros
Commune de 1.000.001 à 5.000.000 habitants	3 208 Euros
Commune de 5.000.001 à plus habitants	3 920 Euros

La présente adhésion est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.

*NOUVEAU : 0,045 euro par habitant (plancher minimum de 15 euros)